



Subject : **AFRAHM**
Keyword : **AFRAHM**

Publication : **LIBRE BELGIQUE**
Date : **31/10/2011**
Page(s) : **34**

Frequency : **DAILY**
Circulation : **55843**

Size : **460.59 cm²**
1488 Id : **201110310150K**

■ Province de Namur | Enseignement

Des heures de trajet dans le bus scolaire

► La galère des enfants de l'enseignement spécialisé dans les transports scolaires.

► Les conséquences sont nombreuses sur la régularité du suivi scolaire.

Les enfants de l'enseignement spécialisé parcourent parfois des heures de trajet avant d'arriver à l'école ou de rentrer chez eux. Des trajets qui portent parfois à conséquence sur la régularité du suivi scolaire.

Comme l'explique un parent d'élève: "Avec plus de quatre heures de trajet par jour, nous ne le mettons pas à l'école le mercredi car le trajet durait plus longtemps que les cours..."

En outre, durant le transport scolaire, l'encadrement est généralement peu adapté. Le conducteur est souvent seul et s'il est accompagné, c'est généralement par une personne qui assure un rôle de surveillant non formé.

Avec des conséquences en terme de sécurité et de bien-être des enfants: est-ce normal que des enfants de 16 ans souffrant de troubles de comportement côtoient des petits de primaire? Autre souci: la mauvaise répartition géographique des écoles d'enseignement spécialisé qui n'existent pas dans toutes les régions. Autre lacune: l'absence d'un accueil pré et postscolaire, ce qui engendre des situations quotidiennes inacceptables.

Hier, accueillie par l'école d'enseignement spécialisé "La Sitrée", à Vedrin, l'Afrahm (l'Association franco-





Subject : **AFRAHM**
Keyword : **AFRAHM**

Publication : **LIBRE BELGIQUE**
Date : **31/10/2011**
Page(s) : **34**

Frequency : **DAILY**
Circulation : **55843**

Size : **460.59 cm²**
1488 Id : **201110310150K**



Les enfants de l'enseignement spécialisé parcourent parfois des heures de trajet avant d'arriver à l'école ou de rentrer chez eux.

phone d'aide aux handicapés mentaux), réunissant des parents, des personnes avec une déficience intellectuelle et des personnes soucieuses de leur bien-être, a dénoncé, témoignages à l'appui, ces conditions de transport déplorables.

L'ASBL demande que des accompagnants qualifiés encadrent les enfants pendant les trajets du bus scolaire et plaide pour une meilleure répartition géographique des établissements d'enseignement spécialisé.

L'association prône aussi l'organisation d'un accueil pré et postscolaire de qualité, encadré par des personnes formées au handicap. Sans oublier des trajets d'une durée maximale de deux heures (aller-retour), avec des bus de capacité réduite.

Mais voilà, le combat s'annonce kafkaïen : "Car, d'une part, l'organisation de transports est de la compétence de la Région wallonne, l'offre d'enseignement spécialisé relève de la Communauté française et l'accueil extrascolaire de

proximité est du ressort des communes!", regrette l'ASBL.

"Voilà qui requiert une fameuse concertation entre les différents niveaux de pouvoir. Pareille concertation pour améliorer le transport scolaire de ces 16 000 enfants en Communauté française serait en bonne voie, mais il est illusoire de créer des écoles d'enseignement spécialisé supplémentaire", selon le représentant de la ministre Simonet, présent sur place.

A-F.So

